

## 3309 - Peut-on considérer l'interdiction de l'usage du haut parleur dans l'appel à la prière comme un obstacle à la pratique du culte?

---

### La question

#### Question

Peut-on considérer l'interdiction aux musulmans d'utiliser des hauts parleurs dans l'appel à la prière comme une mesure qui les prive de la capacité de pratiquer leur culte et justifie le départ du pays pour immigrer ailleurs?

### La réponse détaillée

Nous avons soumis la question à son éminence Cheikh Abd Allah ibn Djabrine (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) Voici sa réponse:

« Cette mesure ne justifie pas l'immigration, car l'usage d'un haut parleur est une nouveauté et ils peuvent procéder à l'appel à la prière sans haut parleur et célébrer leur culte. Allah le sait mieux.